

## ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

### **Orientations budgétaires 2025 du Conseil départemental : pas d'abandon de compétences ni de politiques publiques**

Réunis en Assemblée plénière le 6 décembre 2024 à Nîmes, les 46 Conseillers départementaux ont examiné le Rapport d'orientation budgétaire, dont l'objectif est de préparer l'examen du budget de l'année 2025, en permettant aux élus de s'en approprier les enjeux en vue du vote qui interviendra le 10 janvier 2025.

Publié le 06/12/2024 -- Temps de lecture: 15



## **Le Rapport d'orientation budgétaire 2025**

Chaque année, avant le vote du budget, les élus doivent prendre connaissance du Rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce document recense les projets envisagés pour l'année à venir.

Pour 2025, malgré les incertitudes qui pèsent sur le budget national, le Conseil départemental conserve son ambition. Les efforts consentis les années précédentes par la collectivité en faveur d'une gestion saine, permettent de maintenir un haut niveau d'investissement pour poursuivre la volonté des élus départementaux de doter le territoire d'infrastructures et de services qui répondent aux besoins des Gardoises et des Gardois.

## **Parole d'élue**

*« Partout en France, et particulièrement dans notre région, de nombreuses collectivités se retrouvent très fragilisées par la crise économique et la crise budgétaire.*

*On estime que 85 % des Départements ne seront pas en mesure de présenter leur budget 2025 en équilibre et décalent ainsi la date du vote de leur budget.*

*Dans le Gard nous voterons notre budget comme prévu début janvier.*

*Malgré la baisse importante de nos recettes et l'augmentation inévitable de certaines dépenses, nous allons trouver les solutions pour maintenir nos engagements et ne pas renoncer à nos politiques départementales au service des Gardoises et des Gardois.*

*En 2025, pas d'abandon de compétences ni de politiques publiques, nous continuerons à être aux côtés de nos concitoyens. »*

**Françoise LAURENT-PERRIGOT**  
**Présidente du Conseil départemental du Gard**



# **Le Rapport sur la situation 2024 en matière de développement durable du Gard**

Ce rapport annuel sur la situation en matière de développement durable, présenté chaque année en lien avec le débat d'orientation budgétaire, va bien au-delà d'une simple obligation réglementaire. Il représente une occasion privilégiée de mettre en avant nos réalisations concrètes en lien avec les 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies.

## **Le Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2023**

Si la rédaction du rapport est une obligation légale, elle est surtout un outil efficace pour faire un point d'étape et présenter les actions passées et à venir dans le cadre d'une volonté politique forte et d'un engagement constant pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Rappelons que le Conseil départemental du Gard s'est doté depuis plusieurs années d'un Observatoire des violences faites aux femmes et dispose d'un site internet dédié : [aidesauxfemmes.gard.fr](http://aidesauxfemmes.gard.fr)

### **Parole de l'élue**



*« La défense des droits des femmes est chaque jour remise en cause partout dans le monde et partout des femmes (des hommes aussi) se battent, comme nous le faisons ici dans le Gard. »*

***Isabelle Fardoux-Jouve,  
Conseillère départementale déléguée à l'Égalité femme-homme et à la Lutte contre les discriminations***

**Retrouvez tous ces sujets en détail dans le "C'est voté !" ci-dessous :**



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*